## MINISTÈRE DES ARMÉES

## ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

ordre du jour n° 13218

=000=

du général d'armée François Lecointre Chef d'état-major des armées

Officiers, sous-officiers, officiers mariniers, soldats, marins, aviateurs et personnel civil du Groupement de la cyberdéfense des armées, vous recevez aujourd'hui votre drapeau.

Depuis le 1er septembre 2020, le centre d'audits de la sécurité des systèmes d'information, le centre d'analyse en lutte informatique défensive et le centre des réserves et de la préparation opérationnelle de cyberdéfense ont été regroupés au sein d'une entité unique, le Groupement de la cyberdéfense des armées. Si l'emploi de ces centres relève du Commandement de la cyberdéfense, c'est bien le groupement qui en assure désormais le commandement de proximité.

La création de ce groupement concrétise ainsi une intention claire et assumée, celle d'adosser l'ensemble de vos actions à ce triptyque intangible de l'action militaire : un chef, une mission, des moyens.

Avec cette cérémonie, et en formant le vœu de marquer le sens de votre engagement, nous enrichissons votre nouvelle identité d'un dernier élément, fondamental : le drapeau. Ce faisant, nous parachevons la transformation d'une agrégation de compétences et de talents en une unité, en un corps militaire à part entière.

Le drapeau d'une unité est son symbole le plus précieux. Il est le dépositaire de sa mémoire, de sa gloire et de ses traditions. Et si dans nos armées, les noms de bataille qui ornent les plis de nos drapeaux et de nos étendards appartiennent pour la plupart aux siècles passés, vous savez mieux que beaucoup que les combats n'ont pas disparu, bien au contraire. Ils ont seulement évolué et viennent aujourd'hui investir des champs nouveaux.

Les responsabilités et les attributions qui sont confiées aux entités du groupement sont variées. Cette variété fait écho à votre propre diversité : ingénieurs, techniciens, cybercombattants, mais également, et surtout, civils et militaires. Ensemble, contre le terrorisme et face aux agresseurs de tous ordres, vous assurez dans le cyberespace une ligne de défense essentielle.

C'est bien là tout le sens de votre engagement : en assurant la cyberdéfense des armées par la lutte informatique défensive, l'audit, la préparation opérationnelle des cybercombattants, le recrutement et la formation des réserves, vous garantissez aux armées la libre disposition des moyens de combattre, partout dans le monde.

À compter de ce jour, où votre unité est pleinement reconnue dans la communauté militaire, je sais pouvoir compter sur votre abnégation et sur votre exigence pour poursuivre de manière innovante et enthousiaste la construction de notre capacité de cyberdéfense; pour vous montrer à la hauteur des enjeux d'avenir considérables liés à la montée en puissance de cette cyberdéfense.

Cybercombattants du groupement de cyberdéfense des armées, il revient maintenant à chacun et à chacune d'entre vous d'inscrire l'histoire de votre unité dans les plis de votre drapeau.

Saint-Jacques de la Lande, le 17 décembre 2020

